

!Compte rendu Assemblée Générale 2020 – 2021 du Mouvement pour l'Economie solidaire Vendredi 11 juin de 9h à 13h

Maison des Associations de la Ville de Dijon

2 rue des Corroyeurs 21000 Dijon

Présent.e.s:

• Collège 1 : Collège des réseaux nationaux, territoriaux et thématiques de l'économie solidaire, des groupes d'appui, et organismes de recherche

o ADEPES MES Occitanie : Bérénice DONDEYNE, Patrice ALEXANDRE

• APES HDF: Luc BELVAL et Bérengère DELFAIRIRERE

• UFISC: Patricia COLER, Laure HUBERT-RODIER

PES 21: Fabrice PENASSE, Jean Louis MORDINI, Michel TURBAN

OPALE : Luc de LERMINAT

• CAC : Gilles de ROUBY

- Collège 2 : Collège des initiatives solidaires : toutes personnes morales membre de l'ESS aux sens de la loi 31 juillet 2014 et dont les statuts et les activités sont en convergence avec l'objet social du mouvement pour l'économie solidaire.
 - ALICECOOP: François BERNARD
- Collège 3 : Collège des citoyens, toute personne physique de plus de 16 ans qui à titre personnel partage les valeurs et les activités du mouvement pour l'économie solidaire et à travers son adhésion souhaite promouvoir l'économie solidaire en cohérence avec l'objet social de l'association.
 - Josette COMBES
 - José DHERS
- Salarié.e.s :
 - Bruno LASNIER et Alice OECHSNER DE COMMINCK
- Invités :
 - Charles LESAGE Mouvement SOL

soit 17 personnes représentant 9 votants sur les 16 adhérents à jour de leur cotisation en 2020, aucun pouvoir n'a été attribué.

1. Rapport moral Présenté par Josette COMBES Co Présidente du MES

L'année 2020 a été marquée par la pandémie qui a réduit les interactions en présentiel en les remplaçant par les visio conférences . On peut considérer que cela a enclenché une sorte d'inflation de rencontres virtuelles, dépassant largement le nombre de ce qui aurait pu être envisagé en présentiel. Ce phénomène a eu des conséquences contrastées : au positif, le développement de webinaires, de formations en ligne, une démultiplication des publics potentiels ; au négatif une certaine saturation et peut-être une volatilité des informations transmises par ce biais.

Dans ce contexte, le MES a réussi à poursuivre ses activités et même à les amplifier, de telle sorte que nous avons pu négocier un financement supplémentaire auprès de la FPH et l'augmentation de sa participation pour les trois années à venir.

Au nombre des événements fortement impactés par la pandémie, le Forum Social Mondial des économies transformatrices qui devait initialement avoir lieu en présentiel à Barcelone et s'est déroulé de façon virtuelle. Le MES s'y est fortement associé en organisant plusieurs ateliers en juin, puis dans une moindre mesure en octobre.

Le MES a poursuivi son implication auprès de ESS France accompagnant voire modérant la fusion entre le CNCRESS et la Chambre française de l'ESS en une seule structure et a participé aux formulations des avis émis en direction du gouvernement sur l'après Covid.

Le MES est un partenaire attentif aux autres mouvements sociaux et s'associe spontanément aux communiqués de presse émis, notamment ceux du CAC sur la défense des associations. A la suite du séminaire organisé sur l'avenir du mouvement associatif en 2020, l'ouvrage collectif « Quel monde associatif demain » dresse le panorama d'une part des entraves à la bonne santé des associations, d'autre part des dynamiques et du potentiel du mouvement associatif pour réduire la facture sociale et écologique de plusieurs décennies de néolibéralisme débridé.

Les élections municipales de 2020 ont porté au pouvoir dans certains cas des élus plus sensibles à l'importance d'accorder du crédit aux initiatives citoyennes. C'est ainsi qu'en octobre 2020, à l'initiative du CRE-SOL, l'AG qui s'est tenue à Tours a été précédée d'une journée de formation en direction des élus et techniciens de la ville sur la coopération entre acteurs citoyens et acteurs élus pour mettre en œuvre une politique de développement du territoire qui soit réellement articulée sur les besoins des habitants. Par chance cette journée a pu être réalisée en présentiel, juste avant le deuxième confinement et a été appréciée de tous selon l'évaluation qui en a été faite. C'est une des dimensions que nous souhaitons développer, la collaboration du MES avec un de ses membres pour organiser comme ici à Dijon des journées décentralisées de plaidoyer, quelle que soit la forme qu'elles prennent.

Dans le même ordre de stratégie, une recherche - action a été proposée à financement auprès de la Fondation du Crédit coopératif dans l'objectif de tester des formes d'accompagnement des politiques locales de développement. Elle a permis de recruter depuis avril 2021, Alice qui est en charge de sa coordination.

Enfin, depuis 2018, le MES est impliqué dans un projet européen avec 5 autres pays (Gr, Pt, De, Ro, It). L'année à la suite d'une étude menée les deux années précédentes. Il s'agit de former des formateurs de la formation initiale et professionnelle à l'inclusion de l'ESS dans leurs cursus. L'année 2020 a été consacrée au cycle de formation de formateurs, un projet pilote qui a vocation à se démultiplier. Il nous semble stratégique de développer la formation en dehors de nos seuls membres, la formation comme « cheval de Troie » dans l'éducation initiale et professionnelle. Nous vous présenterons plus en détail les résultats et les attendus de ce projet.

Les objectifs stratégiques fixés les 2 et 3 décembre 2019 ont été assez fidèlement poursuivis, malgré les conditions difficiles d'une année chaotique, perturbée par la pandémie mais également et surtout par la dérive autoritaire qu'elle a entraîné et les dégâts qu'elle a pu opérer dans le monde associatif notamment culturel.

Certains dossiers sont encore un peu à l'arrêt comme celui sur l'utilité sociale qui en dépit de ses tentatives n'a pas trouvé le financement espéré. Même si tous les moyens n'étaient pas au rendez-vous, le travail accompli n'est pas négligeable et on peut en féliciter le délégué général, Bruno qui mène la barque avec constance, mais aussi les bénévoles qui l'assistent fidèlement autant que faire se peut. A cet égard, ce qu'on peut souhaiter, c'est que le cercle s'agrandisse et que des forces neuves entrent dans la danse. C'est en tout cas le souhait de l'équipe actuelle.

Après discussion le Rapport moral est approuvé à l'unanimité des votants

2. Rapport de gestion de l'exercice comptable 2020, présenté par Luc BELVAL Trésorier :

Le présent rapport de gestion est établi conformément à nos statuts, il correspond à l'activité réalisée sur l'année 2020. Il est soumis à l'approbation des membres réunis en AG.

1- L'activité, le compte de résultat

L'activité du MES, telle qu'elle apparaît dans les comptes se caractérise par une augmentation importante en 2020 par rapport à 2019. Le total des produits s'établit ainsi à 78 984,14 € à comparer aux 56 592,39 € de 2019. Rappelons qu'en 2017, les produits d'exploitation s'élevaient à 18 226 € et que ceux-ci sont en augmentation chaque année depuis 2017.

Les produits d'exploitation sont constitué en 2020 de :

- 30 441,62 € de vente de prestations, essentiellement de la formation,
- 43 800 € de subvention d'exploitation,
- 3 785 € de cotisations,
- 957,52 € de divers.

| | | % des produits d'exploitation | Variation 2018 / 2017 |
|----------------------------------|-------------|----------------------------------|--------------------------|
| Vente de prestations (formation) | 30 441,62 € | 39 % | + 123 % |
| Subventions d'exploitation | 43 800,00 € | 55 % | + 158 |
| Cotisations | 3 785,00 € | 5 % | - 9 % |
| Divers | 957,52€ | 1% | |
| Total | 78 984,14 € | 100 % | + 40 % |

Le volume des formations vendu doit être appréciée positivement. Avec près de 40 %, la formation contribue à l'indépendance financière du MES.

Les subventions sont importantes et représentent 55 % des produits. La recherche de subvention correspond à une orientation donnée par l'assemblée générale du MES. Les subventions nous permettent d'assoir l'action du mouvement tout en reconnaissant la contribution du MES à l'intérêt général.

Le niveau des cotisations demeurent faible, il diminue même en 2021 et ceci doit nous faire réfléchir car le MES tient pour partie sa légitimité de ses membres, il donc indispensable que ceux-ci se reconnaissent dans le mouvement.

Le développement des moyens du MES nous a permis d'investir dans les compétences immatérielles en augmentant les moyens humains. Bruno est ainsi passé d'un contrat à 60 % d'un temps plein à 80 % puis 100%. Juliette, mise à disposition du RIPESS, a d'autre part été davantage mobilisée par le MES en 2020 et aujourd'hui. Enfin, Alice est aujourd'hui salariée à 80 % du MES.

L'augmentation du temps de travail disponible nous fournit des moyens supplémentaires mais nous donne également une responsabilité particulière. Pour 2021 et les années suivantes, il nous faudra trouver les financements nécessaires au maintien de ces ressources humaines.

Les charges d'exploitation sont elles aussi en augmentation.

Elles passent de 60 768,13 € en 2019 à 70 856,51 € en 2020, soit une augmentation de 17 % à comparer aux 40 % d'augmentation des produits. Les charges d'exploitation ont ainsi été contenues.

| Charges d'exploitation | | Débit | Crédit | Solde |
|------------------------|---|-----------|----------|-----------|
| 604 | Achats d'études et prestations de services | 3 532,00 | | 3 532,00 |
| 6063 | Fournitures d'entretien et de petit équipement | 358,49 | | 358,49 |
| 6132 | Locations immobilières | 1 400,00 | | 1 400,00 |
| 6161 | Multirisques | 140,34 | | 140,34 |
| 62261 | Honoraires comptable | 1 012,00 | | 1 012,00 |
| 6251 | Voyages et déplacements | 2 113,99 | | 2 113,99 |
| 6256 | Missions | 992,31 | | 992,31 |
| 6257 | Réceptions | 325,00 | | 325,00 |
| 6263 | Internet Ouvaton | 117,52 | | 117,52 |
| 6266 | Hebergement sites | 171,00 | | 171,00 |
| 627 | Services bancaires et assimilés | 271,70 | | 271,70 |
| 6281 | Cotisations (liées à l'activité économique) | 2 000,00 | | 2 000,00 |
| 6282 | INDEMNITE TELETRAVAIL | 600,00 | | 600,00 |
| 6311 | Taxe sur les salaires | 510,54 | | 510,54 |
| 6313 | Participation employeurs à formation professionelle continue | 357,23 | 510,54 | -153,31 |
| 637 | Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres) | | 443,48 | -443,48 |
| 6411 | Salaires, appointements | 43 103,34 | | 43 103,34 |
| 6413 | Primes et gratifications | 458,68 | | 458,68 |
| 6414 | Indemnités et avantages divers | 1 057,89 | | 1 057,89 |
| 6451 | Cotisations à l'URSSAF | 10 346,98 | | 10 346,98 |
| 6453 | Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance | 2 335,45 | | 2 335,45 |
| 64535 | PREVOYANCE | 482,18 | | 482,18 |
| 658 | Charges diverses de gestion courante | 6,39 | | 6,39 |
| 672 | Charges sur exercices antérieurs (à reclasser) | 117,50 | | 117,50 |
| 6875 | PROVISION POUR RISQUE DE PERTE | 1 100,00 | 1 100,00 | 0,00 |
| | Total Classe 6 | 72 910,53 | 2 054,02 | 70 856,51 |

Il convient cependant de relever que l'incidence du confinement et la généralisation du télétravail, conséquences de la crise sanitaire, ont grandement permis d'obtenir ce résultat. Ainsi les déplacements, mission et réceptions représentent un coût de 3 431,30 € en 2020 alors que ces mêmes postes s'élevaient à 29 052,26 € en 2019.

Au delà des chiffres, cela signifie que pour maintenir la trajectoire vertueuse que nous avons engagée depuis quelques années (augmentation des produits se traduisant par le développement de nos moyens humains d'intervention et contrôles des charges), il va nous falloir tirer les leçons de l'évolution de nos façons de travailler. Il nous faut certes retrouver des espaces de discussion et de débat en présentiel mais il nous faudra également conserver certaines réunions en visioconférence pour limiter les frais et limiter l'impact sur l'environnement tout en ménageant des espaces pour le débat démocratique.

En résumé, l'exercice 2020 se présente ainsi :

Produits: 79 001,31 € (56 612,92 € en 2019)

Charges: 70 856,51 € (60 359,75 € en 2019)

► Résultat net : un bénéfice de 8 144,80 € (déficit de 3 746,83 Euros en 2019)

2- Le bilan au 31 décembre 2020

2.1- L'actif

| Montant brut |
|--------------|
|--------------|

| Actif immobilisé | |
|-------------------|-------------|
| Actif circulant | 37 161,85 € |
| Stock et en cours | |
| Créances | |

Au 31 décembre 2020, l'actif se monte à 37 161,85 €. Il n'y a pas d'immobilisation.

Etat des créances

| Compte | Intitulé | Débit | Crédit | Solde |
|----------------|-------------------|-----------|-----------|----------|
| 411ADH | Adhésions | 4 640,00 | 2 440,00 | 2 200,00 |
| 411RIPESS | RIPESS EU | 16 350,02 | 10 791,95 | 5 558,07 |
| 411UFISC | UFISC | 1 350,00 | | 1 350,00 |
| Total créances | | | | 9 058,07 |
| cients | | | | |
| | | | | |
| 467005 | Bérénice Dondeyne | 1 150,00 | 1 000,00 | 150,00 |
| 467NOVETAT | NOVETAT | 5 000,00 | 600,00 | 4 400,00 |
| Total | | | _ | 4 550,00 |

Le maintien d'une dette concernant Novetat (liée à un apport associatif avec droit de reprise en 2017) nous amène à envisager de provisionner celle-ci. Nous demandons à l'assemblée générale de s'exprimer sur ce point.

2.2- Le passif

| tat | t exprimé en € | | 31/12/2020 | N-1 |
|------------------|--|----|------------|----------|
| | Fonds propres | | | |
| | Fonds associatifs sans droit de reprise | AA | | |
| | Écart de réévaluation | AC | | |
| | Réserve | AE | | |
| | Report à nouveau | AG | 1 031,84 | 4 778,6 |
| s | Résultat de l'exercice | AI | 7 044,80 | -3 746,8 |
| Capitaux Propres | Autres fonds associatifs | | | |
| × | Fonds associatifs avec droit de reprise | | | |
| itan | - Apports | AK | | 3 000,0 |
| Sap | - Legs et donations | AM | | |
| • | - Résultats sous contrôle de tiers financeurs | AO | | |
| | Écart de réévaluation | AQ | | |
| | Subventions d'investissement | AS | | |
| | Provisions réglementées | AU | | |
| | Droits des propriétaires (commodat) | AW | | |
| | Total des capitaux propres | AY | 8 076,64 | 4 031,84 |
| Provisions | Provisions pour risques et charges | ВА | 1 100,00 | |
| Pro | Total provisions | вс | 1 100,00 | 0,0 |
| 0000 | Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement | BE | | |
| ronds | Fonds dédiés sur autres ressources | BG | | |
| - 0 | Total fonds dédiés | ВІ | 0,00 | 0,0 |
| | Emprunts et dettes assimilées | вк | | |
| | Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | вм | | |
| s | Fournisseurs et comptes rattachés | во | 1 300,00 | 4 580,8 |
| Dettes | Autres dettes | вР | 5 285,21 | 2 179,2 |
| | Produits constatés d'avance | BQ | 22 500,00 | |
| | Total des dettes | BS | 29 085,21 | 6 760,0 |
| | Écarts de conversion passif | BU | | |
| _ | TOTAL PASSIF | _ | | |

Le résultat dégagé en 2020 permet d'améliorer les fonds propres de l'association. Ceux-ci s'élèvent à 8076,64 €.

La situation est meilleure mais pour autant les fonds propres devraient se situer à un niveau beaucoup plus élevé pour permettre d'envisager l'avenir de façon complètement sereine.

3- En conclusion

L'exercice 2020 se solde par un résultat bénéficiaire de 8 144,80 € ce qui nous permet de situer nos fonds propres à 8 076,64 €. Cette situation résulte des décisions prises l'an dernier et du contexte favorable qui a permis de bénéficier de subventions à un niveau plus élevé que les années précédentes. Cela nous a permis de commencer à mettre en œuvre notre plan de développement, rendu possible par l'augmentation des ressources humaines du MES, notamment l'augmentation du temps de travail du coordinateur.

Il nous faut poursuivre dans la voie de 2020. En particulier le coordinateur doit être déchargé de la tenue de la comptabilité, celle-ci doit être réalisée par un cabinet comptable. Il pourrait également être intéressant d'aller plus loin dans la professionnalisation de notre fonctionnement et faisant appel aux services d'un commissaire aux comptes.

Si l'année 2020 peut nous apparaître plutôt satisfaisant à la lecture des documents comptables, il nous faut bien prendre en compte la situation particulière créée par le confinement et le télétravail. La limitation des déplacements a largement contribué à dégager un résultat bénéficiaire. Nous aurons un défi à relever en 2021 et les années suivantes si le déconfinement se poursuit : renouer avec des rencontres en présentiel permettant réellement de débattre et permettant de libérer la créativité tout en conservant pour certaines de nos réunions les outils que nous avons à maîtriser, conférences téléphonique, visio, etc.

Concernant les dettes, nous souhaitons que la dette de Novetat fasse l'objet d'une discussion en assemblée générale.

Trois résolutions sont proposées à l'approbation des membres en assemblée générale :

- 1 l'AG approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés.
- 2 Affecte le résultat de cet exercice, au compte « report à nouveau » du bilan.
- 3 Donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion.

Points de discussions suite à la présentation du rapport :

Responsabilité employeur accrue, il faut trouver des financements pour pérenniser les postes de

salariés. Le confinement a permis de diminuer les frais déplacement mission réception (économie de 15K€). Cette situation nous incite à réfléchir aux réunions qu'il faudra maintenir ou pas en visio cette année 2021 et l'année prochaine, avec beaucoup de discernement (ce qui est vraiment utile, ce qui peut se faire en visio, ce qui doit se faire en présence)

• Dette de 4400€ de Novetat : Doit on la maintenir en suspens ou la passer dans les pertes ? Sachant qu'il y a déjà 1100 qui ont été mis en provisions en 2020 ? Apport avec droit de repise à NOVETAT pour subvenir à un besoin de trésorerie en 2017 depuis un seul remboursement de 600 euros grâce a une prestation de Formation réalisée par Josette (au titre de Novetat). Novetat n'est plus membre du MES depuis 2019, Josette et Bérénice sont membres de Novetat et présentes aujourd'hui, l'assemblée leur demande donc de clarifier leur position vis a vis de cette dette :
Bérénice : structure mourante une AG devait être convoquée clairement elle ne l'a pas été, la structure n'a plus aucun fond, nous allons demandé à Denis le Trésorier d'informer officiellement le MES que Novetat n'a plus de fonds et n'est pas en mesure de rembourser cette dette.
La difficulté est de considérée directement la totalité de la dette en 2021

Décision : la dette est à apurer en 2021 sur la base de la déclaration de Novetat de l'impossibilité de régler la dette.

 La Compta est actuellement réalisée par Bruno, C'est bien fait mais cela est chronophage sur son poste. Or, il faudrait donc faire appel a un cabinet comptable pour la comptabilité et la certification des comptes et éventuellement se poser la question du recours a un commissaire aux comptes

En 2021, le MES va porter un fond européen. Or, cette mission demande une expertise comptable rigoureuse. Bruno : un commissaire aux comptes garantit les échanges d'argent entre le MES et ses membres. Laure : à titre d'exemples, à l'UFISC, on a un projet européen, que nous portons en tant que chef de file, nous faisons signer par l'expert comptable, il certifie toutes les dépenses. Il nous faut également décider si on prend un nouveau cabinet pour l'expertise comptable ou on élargit la mission sur le social (bulletins de paye)?

Patrice : ce serait mieux de prendre un cabinet spécialisé sur les associations, décision : Faire appel a un cabinet qui connaît les associations.

Vote du rapport de gestion : Les trois résolutions sont approuvé a l'unanimité des membres représentés en assemblée générale :

- l'AG approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés.
- Affecte le résultat de cet exercice, au compte « report à nouveau » du bilan.
- Donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion.

3. Rapport d'activité : voir présentation

Promotion de l'ESS

 Participation ESS France (Bérénice et Bruno): implication forte au sein de cette instance. Visio permet d'être présent.e mais moins d'interconnaissance et de compréhension des alliances possibles. Difficultés à porter des plaidoyers et des propositions sur différents axes très nombreux, d'autant plus dans le temps de la crise. Réflexion sur une professionnalisation du plaidoyer ? en mutualisation avec d'autres ?

- Repositionnement des CRESS dans ESS France suite aux difficultés du Cncress. Position du Mes en facilitateur. Toutes les CRESS sont réuni au sein du college 2 et organisé autour Coreg nombreuse CRESS sont entrées aux CA; de plus 80% des salarié.es de l'équipe cncres a été réintégré dans l'équipe d'ESS France.
- Le Mes conserve une réelle implication et une proximité de travail avec les instances et l'équipe.
 Maintenir des RDV réguliers avec J Sadier et le nouveau DG tous les 6 mois.
 Agora ESS d'hier doit permettre de positionner les mouvements de la transition au sein de la République de l'ESS et les propositions de l'ESS.
- Le Mes est au sein du collège 3 des réseaux associés (collège 1 famille statutaire ESS+ collège 2 cress), dont il a la vice présidence. La fusion a renforcé l'action d'ESS France. Multiplication des commissions. Grande difficulté d'assurer correctement notre rôle dans toutes ces instances, Le MES a le pied dans la porte, mais comment se donner les moyens d'ouvrir vraiment la porte.
- RDV avec Jérôme Sadier
 Enjeu de la citoyenneté et de la démocratie
 Enjeu sur le nouveau souffle de la transition porté par les membres du MES
 Responsabilité de nourrir les débats dans les institutions existantes

Décision : un Temps spécifique sur notre action au sein d'ESS France est à à organiser avec l'ensemble des adhérent.es

Partenariat et convergence :

- CAC : Adhésion croisé CAC MES en 2021, En 2020 journée étude acteur chercheur et livre sur quel monde associatif demain ? + travail sur la marchandisation
- CTC: a bcp grossi, 31 organisations membres, très représentatif dans le milieu de la transition :
 - Les grands réseaux historiques : ATTAC, Alternatiba, les amis de la Terre, MIRAMAP, Artisan du Monde...
 - Les Licornes : Enercoop, NEF, Raicoop, Mobicoop... grosses coopératives nationales
 - o Monnaie Locales Complémentaires, Labo ESS, Coorace, Reseau des Ressourcerie, E-graine

Quatre actions principale et un nouveau chantier :

- Fête des possibles : https://fete-des-possibles.org/
- Pacte pour la Transition : https://transition-citoyenne.org/pacte/
- Territoires d'expérimentations : Le MES en accompagne un projet à Nantes comment des articulations peuvent être faits entre différents collectifs d'un territoire

- Ecoosystème : https://transition-citoyenne.org/lecoosysteme/
- Transiscope: Gros travail autours de la stratégie du projet coopératif, en cours de développement: l'agrégation des agendas de la Transition, arrivé de Jason pour le RIPESS dans le copil du Transiscope. montage de l'association de soutien à Transiscope, pour garder le projet coopératif avec plus de moyens: les membres sont ceux du copil

RIPESS

Forum social des économies transformatives
RIPESS Europe et Intercontinental : Gros investissement de Josette sur ces 2 réseaux
Très fort enrichissement de travailler avec des collègues européens
De plus, l'Europe permet de faire avancer des projets européens et nationaux grâce aux financements européens

4. Election du Bureau :

L'assemblée générale designe comme représentant du bureau conformement a ses statuts :

CoPrésidente: Patricia COLER, demeurant au 18 rue Louis Davis, 93170 BAGNOLET, déléguée générale UFISC.

CoPrésidente : : Josette COMBES, demeurant à la tour, 81500 Viviers les Lavaur, Retraitée, Administratrice Novetat

Trésorier: Luc BELVAL, demeurant 72 rue Faidherbe 59100 LA MADELEINE, Retraité, Président APES HDF

Secrétaire : Bérénice DONDEYNE, demeurant 17 rue Gazagne 31 300 TOULOUSE, Présidente de l'ADEPES, consultante,

Compte rendu établi et validé par l'AG à Dijon le Vendredi 11 juin 2021, pour l'Assemblée Générale, les Copresidente Josette COMBES et Patricia COLER